

RÉFLEXION

Le sens du jeûne

*« Est-ce là le jeûne auquel je prends plaisir,
un jour où l'homme humilie son âme ?*

*Courber la tête comme un jonc, et se coucher
sur le sac et la cendre, est-ce là ce que tu ap-
pelleras un jeûne, un jour agréable à l'Éternel ?
Voici le jeûne auquel je prends
plaisir : Détache les chaînes
de la méchanceté, dénoue
les liens de la servitude,
renvoie libres les oppri-
més, et que l'on rompe
toute espèce de joug. »*

Esaië 58:5

Ce temps de préparation à Pâques laisse la place aux notions de carême et de ramadan, cette année de manière simultanée. Assez logiquement, et dans la plupart des situations et des compréhensions, on associe le jeûne à des privations. Le moins que l'on puisse dire, c'est que le milieu carcéral incarne bien le monde de la privation. Bien sûr de liberté mais pas seulement. Et je n'énumérerai pas une liste trop longue des multiples limites du vécu carcéral.

Nous pensons, parfois à juste titre, que l'exercice corporel est utile. Toutefois, le texte de 1 Tim 4:8, «...l'exercice corporel est utile à peu de chose» vient questionner ce que nous pourrions expérimenter dans ce domaine.

La liberté, la libération, pour un détenu, ne sont pas des messages recevables au premier degré. Dès lors, annoncer la délivrance au captif doit bien vouloir dire quelque chose malgré les apparences.

Oui, le sens du jeûne doit s'inscrire dans une perspective qui rejoint celle de notre Seigneur. Nous l'avons inscrit



dans l'identité d'entrevue: « La prison n'a pas le monopole de l'enfermement ». Ainsi, bien au-delà de mon service au cœur des prisons, qu'en sera-t-il de mon jeûne ?

Mon humilité, plutôt que le sac et la cendre, ce sera de me situer à la juste mesure de ce que je suis, serviteur et non pas le maître d'œuvre. Sans prétention ni regard hautain par les privilèges et grâces reçus sans mérite. Offrir à l'autre, au détenu, mais aussi de manière plus large, à mon prochain, une parole qui libère de la prison intérieure, de la culpabilité d'une image de soi qui ne correspond pas au regard que porte sur moi le Seigneur de grâce.

Ce n'est pas par nos sacrifices et nos privations que nous sommes agréables à Dieu mais par ce que nous offrons en son nom, ce que nous partageons avec notre prochain. Et je mesure le chemin à parcourir dans ma vie. Aussi, je ne me priverai pas de quelque chose, si ce n'est d'une part de la perception que j'ai d'un mérite hypothétique du sacrifice qui pourrait m'obtenir une grâce supplémentaire. Qui plus est, vivre une pleine conscience que Christ est ressuscité et m'en réjouir avec Lui, en Lui et par Lui.

Philippe Laude
visiteur de prison bénévole

Chers amis, membres et sympathisants de l'association *entrevue*,

C'est une vive reconnaissance que le comité vous adresse pour votre générosité, vos dons, votre soutien. C'est grâce aux cotisations des membres, des dons réguliers ou ponctuels ainsi que des legs qu'*entrevue* peut poursuivre sa mission de visite en prison et de soutien de nos visiteurs rémunérés et bénévoles.

Pour le comité d'entrevue,
Jean-Pierre Ischer

Date à retenir : 22 août 2026
Course sponsorisée au profit d'entrevue
(Infos suivront)

Le 1^{er} mars 2026, dans l'émission *Mise au Point*, la RTS a diffusé un reportage sur la surpopulation carcérale. D'après celui-ci, 42% des places en détention seraient occupées par des personnes qui sont écrouées en raison d'amendes impayées. En amont de cette pratique, se pose la question de la légitimité ou de la pertinence de procéder à l'incarcération d'une personne pour les raisons précitées. Des incarcérations qui représentent des coûts très élevés pour la collectivité.

Dans son témoignage, un jeune incarcéré semblait assumer la peine qui lui était infligée, arguant qu'il pouvait consentir que la justice soit appliquée dans son cas, même pour des délits mineurs. À l'opposé, d'autres personnes qui s'apprêtaient à être incarcérées, étaient tétanisées à l'idée de devoir subir un emprisonnement. Une sanction profondément injuste à leurs yeux.

Des témoignages mettent en exergue les profondes injustices qui peuvent être ressenties. Est-il juste de naître dans un contexte de pauvreté ? Est-il juste et acceptable que des indi-

vidus soient confrontés aux situations malheureuses, aux problèmes de santé, aux fragilités de leur existence, aux manques de repères, aux manques d'opportunités professionnelles, aux fragilités des relations sociales et familiales ? Alors non, la seule confrontation à la précarité n'explique et n'excuse pas tout ! Beaucoup de personnes que je visite en détention endossent leur part de responsabilité ! Et ils acceptent la durée de leur peine, ou du moins d'une partie !

Le témoignage de ces femmes, dans le reportage de *Mise au Point*, nous interroge : « Est-ce que la précarité, la marginalité est mon choix ? » Non, j'en souffre c'est tout ! Nous ne pouvons rester insensibles à un tel cri du cœur.

À l'approche de Pâques, nous nous souvenons que Jésus-Christ a véritablement subi une injustice. Ce n'est pas de gaieté de cœur qu'il a assumé cette injustice. Mais c'est par amour pour nous qu'il a accepté d'affronter cette injustice.

Thierry Wirth
visiteur de prison

Erreur judiciaire absolue

En ce temps de Pâques, on a souvent l'habitude de parler de lumière et de renouveau. Mais si on regarde de plus près le cœur de l'Évangile, cela commence par une sombre histoire d'injustice : la condamnation à mort du seul homme vraiment juste de l'histoire. Jésus, lui qui n'avait fait que le bien, s'est retrouvé à la place des coupables, condamné par un système humain aveugle. Finalement, c'est l'erreur judiciaire absolue.

Quand on y pense, c'est un peu ce que vivent les visiteurs d'entrevue chaque semaine en franchissant les portes de la prison. Ils vont à la rencontre de ceux que la société a condamnés, de ceux qu'on a souvent rayés de la carte. Même si la plupart d'entre eux sont conscients d'être là à cause d'une faute commise, certains n'hésitent pas à se déclarer « innocents », « à se considérer comme victime » ou « à prétendre payer pour un autre ». Comme le disait Karl Frankel dans ses réflexions sur l'erreur judiciaire, il y a une force immense à « lutter contre » l'injustice en acceptant de « payer



pour les autres ». Sur la croix, Jésus a porté ce poids jusqu'au bout : il a accepté de subir la peine à la place de ses enfants, de nous tous, les vrais coupables, même les plus brisés.

Pour ceux qui visitent les détenus, ce message résonne d'une manière toute particulière. Chaque visite, chaque écoute, c'est une façon de dire : « Tu n'es pas réduit à ta faute, tu n'es pas oublié. » La Résurrection vient ensuite

comme un clin d'œil de Dieu : elle prouve que la condamnation des hommes n'a jamais le dernier mot. En brisant les chaînes de la mort, Dieu offre bien plus qu'une victoire ; il ouvre la voie à une

libération.

Alors, en ce temps de Pâques, c'est l'occasion de nous rappeler cette croix. Elle nous dit que lutter pour la justice, c'est parfois accepter de donner de soi sans rien attendre en retour. Mais D'ailleurs, elle nous promet aussi que l'avenir n'est pas fermé. Pour ces hommes et ces femmes derrière les barreaux, comme pour nous tous et toutes, la porte de l'espérance reste grande ouverte.

Célia Jeanneret
membre du comité

Pour nous soutenir

Connectez-vous à votre compte postal ou bancaire, scanner ce code QR et suivez les consignes figurant à l'écran.



Rencontres de prière

Quelques personnes se retrouvent le premier lundi du mois à 20h00 pour un moment de partage et de prière.

Prochaines dates: 13 avril – 4 mai – 1^{er} juin – 6 juillet

Lieu: Église évangélique de Peseux, Rue du Lac 10

Impressum

Photo: Myriam Pfister

Mise en pages et impression: Blue Sky | paperrin@bluewin.ch
Les Geneveys-sur-Coffrane | 032 857 12 59